

statistiques en bref

Observatoire de la culture et des communications du Québec

EN 2006-2007, LES ACQUISITIONS D'ŒUVRES D'ART PAR LES MUSÉES, LES ENTREPRISES ET LES INSTITUTIONS ONT DIMINUÉ DE 15 % PAR RAPPORT À 2005-2006

PAR ANNIE CLOUTIER
CHARGÉE DE PROJET, OCCQ

Le présent bulletin expose l'ensemble des résultats de l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*, réalisée par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) pour l'année 2006-2007, soit pour une sixième année consécutive. On y indique notamment que la valeur des acquisitions d'œuvres d'art pour la période 2006-2007 est en baisse. En effet, les principales institutions muséales, les entreprises acheteuses et les autres institutions collectionneuses ont dépensé au total 12,0 M\$ pour l'achat de 2 724 œuvres d'art. Ce montant représente une diminution des dépenses de 15 % par rapport à 2005-2006, où 14,1 M\$ avaient été consacrés à l'acquisition d'œuvres d'art. Ce dernier montant s'approchait d'ailleurs du sommet observé en 2003-2004 où plus de 16,2 M\$ ont été dépensés dans ce domaine par l'ensemble des institutions enquêtées. Par ailleurs, pour 2006-2007, parmi les institutions acquéreuses d'œuvres d'art, ce sont les entreprises collectionneuses qui connaissent la baisse des dépenses la plus importante (-53,4 %) par rapport à 2005-2006 et, dans une moindre mesure, les établissements assujettis à la politique « du 1 % » (-15,7 %). L'enquête révèle également qu'en 2006-2007, la valeur des œuvres reçues en dons par les institutions muséales est de 18,7 M\$, ce qui représente une baisse de 12 % par rapport à l'exercice précédent.

Faits saillants

- En 2006-2007, 12,0 M\$ ont été consacrés à l'acquisition d'œuvres d'art chez les établissements enquêtés, en baisse de 15 % par rapport à 2005-2006.
- Pour une cinquième année consécutive, le prix moyen des œuvres achetées auprès de vendeurs établis hors Québec est plus élevé que celui des œuvres achetées chez les vendeurs québécois, les œuvres acquises chez des vendeurs établis au Québec ont coûté en moyenne 3 400 \$ comparativement à 8 400 \$ pour les œuvres acquises chez des vendeurs établis hors du Québec.
- Les œuvres de plus de 25 000 \$ représentent 14,4 % de la quantité des œuvres achetées, mais 78,4 % de leur valeur.
- Les œuvres créées par des artistes établis au Québec représentent 61,5 % de la valeur totale des acquisitions d'œuvres d'art.
- La valeur des œuvres reçues en dons par les institutions muséales a été de 18,7 M\$, en baisse de 12 % par rapport à l'exercice précédent.

L'objet de l'enquête

Les statistiques ont été obtenues en compilant de l'information recueillie auprès de 62 établissements du Québec :

- 34 institutions muséales^{1,2};
- 24 entreprises qui possèdent une collection d'art et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres sur une base régulière³ (y compris des sociétés d'État);
- 4 grandes villes ayant une politique d'acquisition d'œuvres d'art;
- le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine qui gère la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement⁴ (politique dite « du 1 % ») et qui a fourni des données relatives aux acquisitions d'œuvres d'art public des 42 établissements touchés par la politique en 2006-2007.

Ainsi, les résultats de la présente enquête concernent au total 104 établissements acquéreurs d'œuvres d'art. Les données d'enquête ont été recueillies par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) au cours du printemps et de l'été 2008 à l'aide d'un questionnaire postal. Les établissements répondants ont transmis de l'information concernant le nombre et les caractéristiques des œuvres d'art originales⁵ acquises au cours de l'exercice financier 2006-2007⁶. Les 62 établissements à qui l'ISQ a expédié un questionnaire ont tous participé à l'enquête et 20 d'entre eux ont indiqué qu'ils n'avaient acquis aucune œuvre d'art en 2006-2007.

La valeur des achats d'œuvres d'art par les institutions muséales atteint un sommet

En 2006-2007, 2 724 œuvres d'art ont été achetées par l'ensemble des 104 établissements, ce qui correspond à une baisse de 2,6 % par rapport à 2005-2006. Aussi, on remarque que le prix moyen des œuvres achetées est passé de 5 045 \$ en 2005-2006 à 4 402 \$ en 2006-2007, soit une diminution de 12,7 %. Les institutions muséales

ont acquis la part la plus importante des œuvres d'art (80,8 %), soit 2 200 œuvres et sont suivies de loin par les entreprises collectionneuses reconnues (10,3 %) qui ont acquis 281 œuvres. Par ailleurs, l'observation des achats sur une période de 5 ans permet de constater l'évolution en dents de scie de la valeur des acquisitions pour l'ensemble des établissements. Pourtant, on observe que le taux de croissance annuel moyen (TCAM) a été de 15,9 % pour le nombre d'œuvres achetées et de 4,3 % pour la valeur des achats, sur la période 2002-2003 à 2006-2007 (tableau 1).

1. Regroupe essentiellement des musées, auxquels s'ajoutent quelques artothèques et centres d'exposition possédant une collection d'art.

2. À partir de la liste de toutes les institutions muséales du Québec, nous avons retenu un groupe de 34 institutions susceptibles d'acquérir des œuvres d'art sur une base régulière.

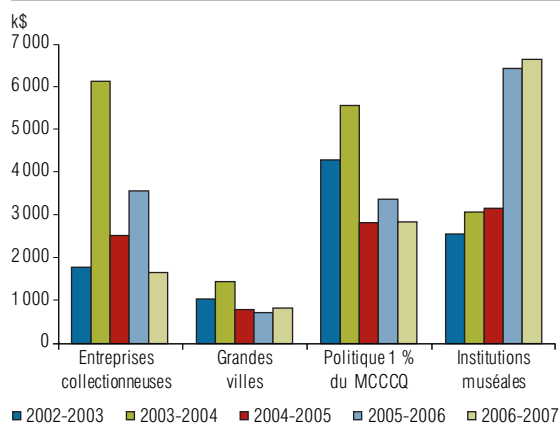
3. Ces entreprises ont été ciblées avec l'aide de spécialistes des arts visuels au Québec.

4. Sont assujettis à la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement tous les projets de construction de 150 000 \$ et plus entrepris par le gouvernement du Québec, ses ministères et organismes, ainsi que par les personnes ou autres organismes subventionnés par l'État.

5. Aux fins de l'enquête, une œuvre d'art originale est définie ainsi : exemplaire premier et unique d'une œuvre d'art visuel (peinture, sculpture, dessin, verre d'art, etc.), cet exemplaire ayant été produit par l'artiste auteur de l'œuvre et portant généralement sa signature. Sont considérés comme des œuvres originales les exemplaires produits en série limitée (lithographies, photographies, etc.), lorsque chaque exemplaire de la série est numéroté et signé de la main de l'artiste. Sont aussi considérés comme des œuvres originales les exemplaires d'une œuvre d'art à imagerie virtuelle comme une vidéo d'art ou une œuvre numérique.

6. Les dates de début et de fin de cet exercice financier varient selon les établissements. Pour chaque établissement, il s'agissait d'un exercice financier complet (12 mois) s'étant terminé entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2007.

Figure 1
Valeur des achats d'œuvres d'art selon la catégorie d'établissements collectionneurs, Québec, 2002-2003 à 2006-2007

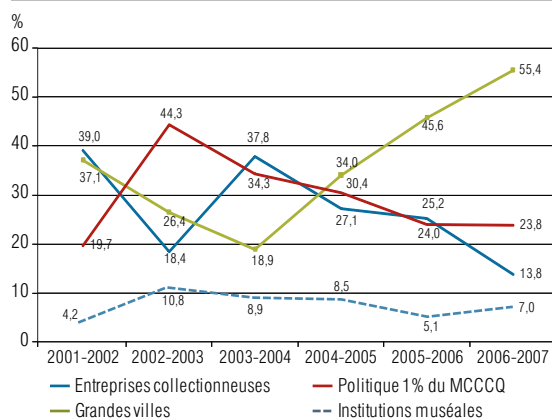


Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*

La ventilation selon la catégorie d'établissements collectionneurs permet de constater que, pour une troisième année consécutive, ce sont les institutions muséales qui ont dépensé le plus pour l'achat d'œuvres d'art, et que c'est le seul type d'établissement dont la valeur des achats croît à chaque année. Même si en 2006-2007, on observe une diminution de 2,2 % des œuvres acquises par les institutions muséales (2 250 à 2 200 œuvres), la valeur de ces acquisitions a, quant à elle, augmenté de 3,2 % par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 6,6 M\$. Cette somme est la plus importante investie par les institutions muséales depuis le début de l'enquête, en 2001-2002. Au second rang, on retrouve les entreprises assujetties à la politique du « 1 % », qui ont consacré 2,9 M\$, en baisse de 16 % comparativement aux 3,4 M\$ consacrés à l'achat de 66 œuvres d'art en 2005-2006. Quant aux entreprises acheteuses reconnues, elles ont diminué leurs dépenses de 53 %, passant de 3,6 M\$ en 2005-2006 à 1,7 M\$ en 2006-2007, pour l'achat de 451 et 281 œuvres respectivement (figure 1).

Les données compilées annuellement par l'OCCQ depuis 2001 permettent de constater que les dépenses consacrées à l'achat d'œuvres d'art augmentent et diminuent au gré des années, et ce pour chacune des quatre catégories d'établissements collectionneurs (figure 2). Une collection d'œuvres d'art se bâtissant sur le long terme, l'étude de la valeur des achats sur plusieurs années se

Figure 2
Répartition de la valeur des achats d'œuvres d'art selon la catégorie d'établissements collectionneurs, Québec, 2001-2002 à 2006-2007



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

révèle plus significative. En effet, les dépenses sont liées au budget disponible, mais aussi aux occasions d'achat qui se présentent et qui sont généralement imprévisibles. Ajoutons que, dans le cas des musées, les décisions en matière d'achats peuvent être liées à la nature et à la valeur des œuvres reçues en dons.

Une façon de contourner le problème de la fluctuation des données dans le domaine des acquisitions d'œuvres d'art est de faire la moyenne des résultats obtenus depuis cinq ans. On remarque qu'en 2006-2007, seules les institutions muséales ont acquis des œuvres d'art pour une valeur supérieure à la moyenne des cinq dernières années (4,4 M\$). De plus, les données relativement à l'ensemble des établissements indiquent que la valeur des œuvres acquises en 2006-2007 (12,0 M\$) se trouve au-dessous de la moyenne des cinq dernières années (12,3 M\$), contrairement au nombre d'œuvres acquises (2 724) qui quant à lui, se trouve au-dessus de la moyenne des cinq dernières années (1 902). En somme, on remarque que le prix moyen des œuvres acquises est en baisse depuis 2002-2003. Ainsi, la valeur moyenne de l'ensemble des œuvres acquises en 2006-2007 (4 402 \$) se trouve au-dessous de la moyenne des 5 dernières années (7 259 \$) (tableau 1).

Tableau 1

Œuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs, Québec, 2002-2003 à 2006-2007

	Unité	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	Moyenne des 5 dernières années
Entreprises collectionneuses¹							
Établissements interrogés ²	n	23	24	24	24	24	...
Œuvres achetées	n	442	519	534	451	281	445
Valeur des achats	k\$	1 788,4	6 136,5	2 528,3	3 562,2	1 659,3	3 135,0
Prix moyen des œuvres achetées	\$	4 046	11 824	4 735	7 898	5 905	6 882
Grandes villes³							
Établissements interrogés ²	n	4	4	4	4	4	...
Œuvres achetées	n	18	17	28	30	190	57
Valeur des achats	k\$	1 049,9	1 443,1	788,3	726,3	835,1	968,5
Prix moyen des œuvres achetées	\$	58 322	84 886	28 155	24 208	4 395	39 993
Politique « du 1% »⁴							
Établissements acquéreurs	n	86	82	55	52	42	...
Œuvres achetées	n	123	112	73	66	53	85
Valeur des achats	k\$	4 294,2	5 565,7	2 830,4	3 382,1	2 852,4	3 785,0
Prix moyen des œuvres achetées	\$	34 913	49 694	38 773	51 244	53 818	45 688
Institutions muséales⁵							
Établissements interrogés ²	n	33	33	34	34	34	...
Œuvres achetées	n	722	611	790	2 250	2 200	1 315
Valeur des achats	k\$	2 563,5	3 069,8	3 169,5	6 439,6	6 643,6	4 377,2
Prix moyen des œuvres achetées	\$	3 551	5 024	4 012	2 862	3 020	3 694
Ensemble des établissements							
Établissements ²	n	146	143	117	114	104	...
Œuvres achetées	n	1 305	1 259	1 425	2 797	2 724	1 902
Valeur des achats	k\$	9 695,9	16 215,1	9 316,6	14 110,2	11 990,4	12 265,7
Prix moyen des œuvres achetées	\$	7 430	12 879	6 538	5 045	4 402	7 259

1. Comprend uniquement des entreprises qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière. Inclut des sociétés d'État.
2. Notons que certains des établissements interrogés lors de l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* peuvent n'avoir acquis aucune œuvre d'art au cours d'une année donnée.
3. Grandes villes ayant une politique d'acquisition d'œuvres d'art. Les données excluent les acquisitions faites par les institutions muséales relevant de ces villes ainsi que les acquisitions faites en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement.
4. Œuvres achetées par des organismes gouvernementaux ou publics en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement (politique dite « du 1% ») gérée par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
5. Comprend uniquement des institutions susceptibles d'acquérir des œuvres d'art sur une base régulière. Inclut des artothèques.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

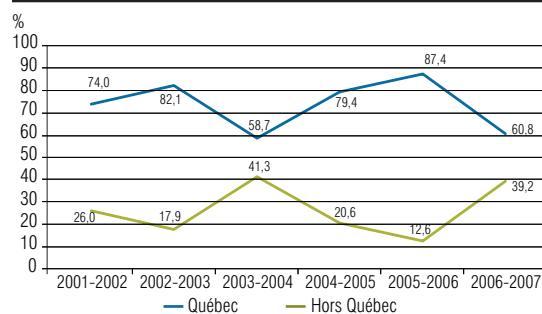
Les achats faits auprès des vendeurs établis au Québec diminuent

Chaque année, les établissements interrogés pour l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art* doivent répartir leurs achats selon qu'ils ont été faits auprès de vendeurs établis au Québec ou hors Québec⁷ (ces vendeurs peuvent être des marchands d'art, des artistes, des successions, des ventes aux enchères, des particuliers, etc.).

Pour la période 2006-2007, comme pour les années passées, on observe que la majorité des œuvres d'art ont été acquises auprès des vendeurs établis au Québec (60,8 %). Cependant, la part des ventes enregistrées par les vendeurs québécois est moins importante qu'en 2005-2006, où elle était de 87,4 %. Les données démontrent ainsi que les principaux établissements collectionneurs privilégient les vendeurs établis au Québec puisque depuis les débuts de l'enquête, la part des dépenses pour l'achat d'œuvres d'art auprès de vendeurs du Québec n'a été que deux fois sous la barre des 70 %, soit en 2003-2004 (58,7 %) et à la dernière période (60,8 %) (figure 3).

Par ailleurs, on constate pour une cinquième année consécutive, que le prix moyen des œuvres achetées auprès de ven-

Figure 3
Répartition de la valeur des œuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs selon l'origine des vendeurs, Québec, 2001-2002 à 2006-2007



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

deurs établis hors Québec est plus élevé que celui des œuvres achetées chez les vendeurs québécois. Cet écart s'établit à plus de 5 000 \$: les œuvres acquises auprès des vendeurs établis au Québec ont coûté en moyenne 3 400 \$ en 2006-2007, tandis que celles acquises hors du Québec ont coûté en moyenne 8 400 \$ (tableau 2). De plus, si on observait, depuis la période 2003-2004, une constante baisse de la valeur totale des œuvres achetées à des vendeurs établis hors du Québec, on observe, en 2006-2007, une hausse de près de 3,0 M\$ des sommes dépensées auprès de ces vendeurs.

Tableau 2

Œuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs¹, selon l'origine des vendeurs, Québec, 2002-2003 à 2006-2007

	2002-2003			2003-2004			2004-2005			2005-2006			2006-2007		
	n	k\$	% ²	n	k\$	% ²	n	k\$	% ²	n	k\$	% ²	n	k\$	% ²
Établissements ³	146			143			117			114			104		
Œuvres achetées	1 305	9 695,9	100,0	1 259	16 215,1	100,0	1 425	9 316,6	100,0	2 797	14 110,2	100,0	2 724	11 990,4	100,0
Auprès de vendeurs établis au Québec	1 183	7 962,2	82,1	1 136	9 519,9	58,7	1 209	7 395,6	79,4	2 613	12 333,0	87,4	2 165	7 296,1	60,8
Auprès de vendeurs établis hors Québec	122	1 734	17,9	123	6 695,2	41,3	216	1 921,0	20,6	184	1 777,2	12,6	559	4 694,3	39,2
Prix moyen des œuvres achetées		7,4			12,9			6,5			5,0			4,4	
Auprès de vendeurs établis au Québec		6,7			8,4			6,1			4,7			3,4	
Auprès de vendeurs établis hors Québec		14,2			54,4			8,9			9,7			8,4	

1. Comprend des entreprises qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière, des grandes villes ayant une politique d'acquisition d'œuvres d'art, les établissements ayant acquis des œuvres en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement gérée par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, ainsi que des institutions muséales qui acquièrent des œuvres d'art sur une base régulière.

2. Il s'agit de la répartition de la valeur des achats (et non du nombre d'œuvres).

3. Notons que certains des établissements interrogés lors de l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* peuvent n'avoir acquis aucune œuvre d'art au cours d'une année donnée.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

7. L'origine du vendeur, dont il est question ici, ne doit pas être confondue avec celle de l'œuvre achetée ou de l'artiste. Les achats faits auprès de vendeurs établis au Québec ne sont pas forcément des achats d'œuvres québécoises, et les achats faits auprès de vendeurs établis hors Québec ne sont pas nécessairement des achats d'œuvres étrangères.

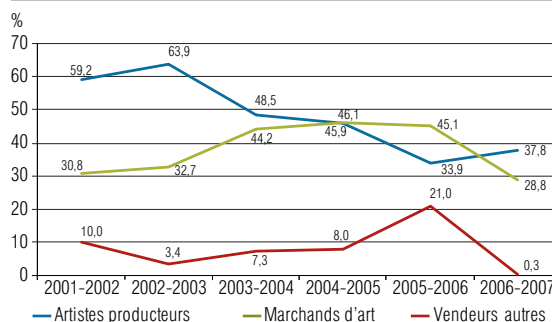
La part des achats auprès des artistes producteurs reprennent la tête

En 2006-2007, la valeur des œuvres acquises auprès des artistes producteurs représentait 37,8 % de la valeur totale des œuvres acquises par les établissements enquêtés. Le prix moyen de ces œuvres, étant de 7 700 \$, surpasse le prix moyen des œuvres acquises auprès des autres catégories de vendeurs. La valeur des œuvres acquises auprès des vendeurs autres (les particuliers, les ventes aux enchères ou les successions) représentent 33,4 % de la valeur de l'ensemble des œuvres achetées. C'est d'ailleurs pour cette catégorie de vendeurs que les prix pour les œuvres d'art sont les moins élevés, pour une moyenne de 2 500 \$ par œuvre. Finalement, la valeur des œuvres achetées auprès de marchands d'art occupent 28,8 % de la valeur de l'ensemble des œuvres achetées, et le prix moyen de ces œuvres étant de 6 300 \$ (tableau 3).

Si on observe la répartition de la valeur des œuvres achetées depuis 2001-2002, on remarque que le lieu d'acquisition des œuvres a connu d'importants changements. En effet, en 2001-2002, les artistes producteurs occupaient la grande majorité du lieu d'acquisition des œuvres, et cette

Figure 4

Répartition de la valeur des œuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs, selon le type de vendeur, Québec, 2001-2002 à 2006-2007



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

proportion s'est encore agrandie en 2002-2003 où 63,9 % de la valeur des œuvres y ont été acquises. Cependant, on observe aux périodes suivantes, que la part occupée par cette catégorie de vendeurs diminue constamment jusqu'en 2005-2006 où elle atteint un creux avec 33,9 % des achats, étant surpassé par les marchands d'art dont la part était de 45,1 %. Les vendeurs autres ont connu un sommet à cette période, avec 21 % de la valeur des œuvres acquises, alors qu'ils n'avaient jamais récolté plus de 10 % des achats depuis le début de l'enquête. Pourtant, en 2006-2007, la part occupée par cette catégorie de vendeurs a

Tableau 3

Œuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs, selon le type de vendeur et la catégorie d'établissements collectionneurs, Québec, 2006-2007

	Entreprises collectionneuses ¹		Grandes villes ²		Politique « du 1 % » ³		Institutions muséales ⁴		Ensemble des établissements		
	n	k\$	n	k\$	n	k\$	n	k\$	n	k\$	% ⁵
Établissements ⁶	24		4		42		34		104		
Œuvres achetées	281	1 659,3	190	835,1	53	2 852,4	2 200	6 643,6	2 724	11 990,4	
Auprès d'artistes producteurs	52	341,3	179	798,6	53	2 852,4	305	545,4	589	4 537,7	37,8
Auprès de marchands d'art	196	1 170,0	11	36,5	—	—	343	2 246,9	550	3 453,4	28,8
Auprès de vendeurs autres ⁷	33	148,0	—	—	—	—	1 552	3 851,3	1 585	3 999,4	33,4
Prix moyen des œuvres achetées		5,9		4,4		53,8		3,0		4,4	
Auprès d'artistes producteurs		6,6		4,5		53,8		1,8		7,7	
Auprès de marchands d'art		6,0		3,3		—		6,6		6,3	
Auprès de vendeurs autres ⁷		4,5		—		—		2,5		2,5	

1. Comprend uniquement des entreprises qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière. Inclut des sociétés d'État.
2. Grandes villes ayant une politique d'acquisition d'œuvres d'art. Les données excluent les acquisitions faites par les institutions muséales relevant de ces villes ainsi que les acquisitions faites en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement.
3. Œuvres achetées par des organismes gouvernementaux ou publics en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement (politique dite « du 1 % ») gérée par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
4. Comprend uniquement des institutions susceptibles d'acquérir des œuvres d'art sur une base régulière. Inclut des artothèques.
5. Il s'agit de la répartition de la valeur des achats (et non du nombre d'œuvres).
6. Notons que certains des établissements interrogés lors de l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* peuvent n'avoir acquis aucune œuvre d'art au cours d'une année donnée.
7. Particuliers, successions, encans-bénéfice, etc.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

fortement diminué et représente 0,3 % des achats. Les artistes producteurs ont connu une première hausse depuis 2002-2003 et ont ainsi repris la tête avec 37,8 % des achats, et les marchands d'art en représentent 28,8 %. En somme, les données de la dernière enquête démontrent une répartition plus équitable des achats d'œuvres d'art selon les catégories de vendeurs relativement aux débuts de l'enquête, en 2001-2002.

Les caractéristiques des œuvres achetées

Année après année, on remarque que les caractéristiques des œuvres d'art acquises sont constantes. D'abord, on constate que les œuvres créées après 1990 sont privilégiées et qu'elles représentent 55,6 % de la valeur des acquisitions. Aussi, plus d'argent est consacré à l'achat d'œuvres d'art publiques (31,5 %) et la majorité des œuvres achetées valent moins de 1 000 \$ (63,3 %) qui, pour la présente enquête, sont majoritairement des œuvres sur papier dont le prix moyen est de 800 \$. Enfin, les œuvres acquises, pour la plus grande part, ont été créées par des artistes québécois (61,5 %).

L'époque des œuvres

Dans l'ensemble, les établissements collectionneurs privilégient les œuvres créées après 1990 et ce depuis 2002-2003. Précisons toutefois que cette catégorie d'œuvres compte de nouvelles créations à chaque année. Ainsi, pour la période 2006-2007, les œuvres contemporaines (créées après 1990) représentent 55,6 % des achats, soit près de dix points de pourcentage de plus qu'en 2005-2006 (46,3 %). Aussi, on remarque que le prix moyen pour ces œuvres (7 400 \$) est plus élevé que pour les autres périodes de création. Les œuvres créées entre 1960 et 1989 inclusivement recueillent toujours le plus faible pourcentage de la valeur des acquisitions, soit 14,9 % en 2006-2007. Les œuvres créées avant 1960 occupent 29,4 % de la valeur des acquisitions, bien que ce soit la catégorie qui compte le plus d'œuvres achetées, puisqu'elles affichent le plus bas prix moyen par œuvre (2 500 \$). Ce prix est d'ailleurs significativement moins élevé que par les années passées, puisque le prix moyen pour ce type d'œuvre n'était jamais descendu en bas de 10 000 \$ et avait même atteint un sommet de 69 600 \$ 2003-2004 (tableau 4).

Tableau 4

Œuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs¹, selon l'époque des œuvres, Québec, 2002-2003 à 2006-2007

	2002-2003			2003-2004			2004-2005			2005-2006			2006-2007		
	n	k\$	% ²	n	k\$	% ²	n	k\$	% ²	n	k\$	% ²	n	k\$	% ²
Établissements ³	146			143			117			114			104		
Œuvres achetées	1 305	9 695,9	100,0	1 259	16 215,1	100,0	1 425	9 316,6	100,0	2 797	14 110,2	100,0	2 724	11 990,4	100,0
Œuvres créées avant 1960	107	1 648,0	17,0	88	6 122,5	37,8	126	1 969,8	21,1	256	3 262,8	23,1	1 431	3 527,0	29,4
Œuvres créées entre 1960 et 1989 inclusivement	355	1 238,9	12,8	147	1 007,8	6,2	371	1 486,6	16,0	x	x	x	387	1 791,9	14,9
Œuvres créées en 1990 et après	843	6 809,0	70,2	1 024	9 084,8	56,0	928	5 860,2	62,9	939	6 536,2	46,3	906	6 671,5	55,6
Œuvres dont l'époque est inconnue	—	—	—	—	—	—	—	—	—	x	x	x			
Prix moyen des œuvres achetées		7,4			12,9			6,5			5,0			4,4	
Œuvres créées avant 1960		15,4			69,6			15,6			12,7			2,5	
Œuvres créées entre 1960 et 1989 inclusivement		3,5			6,9			4,0			x			4,6	
Œuvres créées en 1990 et après		8,1			8,9			6,3			7,0			7,4	
Œuvres dont l'époque est inconnue				x			...	

1. Comprend des entreprises qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière, des grandes villes ayant une politique d'acquisition d'œuvres d'art, les établissements ayant acquis des œuvres en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement gérée par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, ainsi que des institutions muséales qui acquièrent des œuvres d'art sur une base régulière.

2. Il s'agit de la répartition de la valeur des achats (et non du nombre d'œuvres).

3. Notons que certains des établissements interrogés lors de l'Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec peuvent n'avoir acquis aucune œuvre d'art au cours d'une année donnée.

La discipline

Pour 2006-2007, ce sont les œuvres sur papier qui ont fait l'objet du plus grand nombre d'acquisitions, avec 1 675 œuvres et le prix moyen de celles-ci est de 800 \$. Notons qu'en 2005-2006, ce sont les sculptures qui avaient le plus grand nombre d'unités achetées, avec 1 208 œuvres alors qu'en 2006-2007, seulement 35 sculptures ont été acquises. Notons cependant que le prix moyen des sculptures est passé de 3 200 \$ à 13 800 \$. En outre, c'est dans l'acquisition d'œuvres d'art public que les établissements ont le plus investi (3,8 M\$) et ce, conformément aux cinq dernières années. Elles représentent donc 31,5 % des dépenses totales pour 2006-2007 (tableau 5) et le prix moyen de ces œuvres est de 57 300 \$. En somme, on remarque au fil des ans que les différentes disciplines se partagent la première position quant au nombre d'œuvres achetées, mais ce sont toujours les œuvres d'art public qui prennent la tête relativement aux dépenses totales pour des œuvres d'art.

Tableau 5

Œuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs¹, selon la discipline des œuvres, Québec, 2002-2003 à 2006-2007²

	2002-2003			2003-2004			2004-2005			2005-2006			2006-2007		
	n	k\$	% ³	n	k\$	% ³	n	k\$	% ³	n	k\$	% ³	n	k\$	% ³
Établissements ⁴	146			143			117			114			104		
Œuvres achetées	1 305	9 695,9	100,0	1 259	16 215,1	100,0	1 425	9 317	100,0	2 797	14 110,2	100,0	2 724	11 990,4	100,0
Peintures	209	2 620,2	27,0	216	2 726,7	16,8	656	2 442,5	26,2	161	3 015,3	21,4	170	1 953,2	16,3
Œuvres sur papier	830	894,5	9,2	781	1 062,1	6,5	470	999,8	10,7	1 030	1 601,8	11,4	1 675	1 352,4	11,3
Sculptures	40	270,0	2,8	38	671,8	4,1	73	1 683,6	18,1	1 208	3 910,4	27,7	35	481,3	4,0
Installations	29	278,8	2,9	9	250,5	1,5	9	234,8	2,5	70	737,6	5,2	x	x	x
Œuvres de métiers d'art	21	59,9	0,6	28	192,1	1,2	54	102,3	1,1	165	255,1	1,8	x	x	x
Œuvres d'art public	158	5 472,2	56,4	129	11 063,5	68,2	86	3 652,1	39,2	74	4 080,1	28,9	66	3 782,1	31,5
Autres disciplines	18	100,3	1,0	58	248,3	1,5	77	201,5	2,2	89	509,7	3,6	741	3 167,8	26,4
Prix moyen des œuvres achetées		7,4			12,9			6,5			5,0			4,4	
Peintures		12,5			12,6			3,7			18,7			11,5	
Œuvres sur papier		1,1			1,4			2,1			1,6			0,8	
Sculptures		6,8			17,7			23,1			3,2			13,8	
Installations		9,6			27,8			26,1			10,5			x	
Œuvres de métiers d'art		2,9			6,9			1,9			1,5			x	
Œuvres d'art public		34,6			85,8			42,5			55,1			57,3	
Autres disciplines		5,6			4,3			2,6			5,7			4,3	

1. Comprend des entreprises qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière, des grandes villes ayant une politique d'acquisition d'œuvres d'art, les établissements ayant acquis des œuvres en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement gérée par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, ainsi que des institutions muséales qui acquièrent des œuvres d'art sur une base régulière.

2. Lors des calculs statistiques permettant d'estimer les valeurs présentées ici, les résultats ont été arrondis à l'unité près. C'est ce qui explique que les totaux peuvent différer de quelques unités par rapport à la somme des chiffres estimés qui les composent.

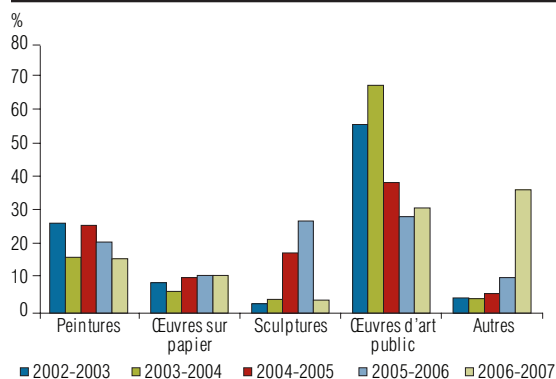
3. Il s'agit de la répartition de la valeur des achats (et non du nombre d'œuvres).

4. Notons que certains des établissements interrogés lors de l'Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec peuvent n'avoir acquis aucune œuvre d'art au cours d'une année donnée.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

Figure 5

Répartition de la valeur des achats d'œuvres d'art des établissements collectionneurs, selon la discipline des œuvres, Québec, 2002-2003 à 2006-2007¹



1. Lors des calculs statistiques permettant d'estimer les valeurs présentées ici, les résultats ont été arrondis à l'unité près. C'est ce qui explique que les totaux peuvent différer de quelques unités par rapport à la somme des chiffres estimés qui les composent.

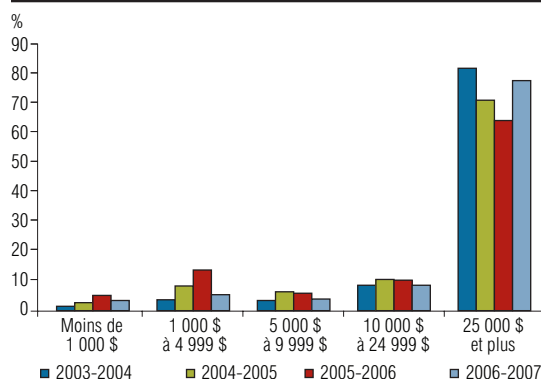
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

Le prix des œuvres

Alors que pour les périodes précédentes, on observait les mêmes tendances générales relativement aux différentes fourchettes de prix pour les achats d'œuvres d'art, à savoir une augmentation de la part des dépenses et une diminution de la part du nombre d'œuvres. On observe en 2006-2007, que les œuvres d'art de plus de 25 000 \$ occupent le deuxième rang quant au nombre d'œuvres achetées et occupent évidemment la première position pour la valeur des œuvres acquises, représentant 78,4 % des dépenses. Quant à elles, les œuvres de moins de 1 000 \$, comptent pour plus de la moitié du nombre des œuvres achetées, avec 1 723 œuvres, pour un montant de 0,4 M\$, ce qui représente 3,3 % des dépenses totales en œuvres d'art (tableau 6).

Figure 6

Répartition de la valeur des achats d'œuvres d'art des établissements collectionneurs, selon le prix des œuvres, Québec, 2003-2004 à 2006-2007¹



1. Lors des calculs statistiques permettant d'estimer les valeurs présentées ici, les résultats ont été arrondis à l'unité près. C'est ce qui explique que les totaux peuvent différer de quelques unités par rapport à la somme des chiffres estimés qui les composent.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

Tableau 6

Œuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs, selon le prix des œuvres, Québec, 2006-2007¹

	Entreprises collectionneuses ²		Grandes villes ³		Politique « du 1% » ⁴		Institutions muséales ⁵		Ensemble des établissements		
	n	k\$	n	k\$	n	k\$	n	k\$	n	k\$	% ⁶
Établissements ⁷	24		4		42		34		104		
Œuvres achetées	281	1 659,3	190	835,1	53	2 852,4	2 200	6 643,6	2 724	11 990,4	100,0
Œuvres payées moins de 1 000 \$	105	58,6	x	x	—	—	x	x	1 723	400,5	3,3
Œuvres de 1 000 \$ à 4 999 \$	116	259,0	x	x	—	—	x	x	356	655,5	5,5
Œuvres de 5 000 \$ à 9 999 \$	27	187,6	x	x	x	x	32	190,1	72	478,0	4,0
Œuvres de 10 000 \$ à 24 999 \$	21	310,9	x	x	x	x	131	328,9	180	1 050,5	8,8
Œuvres de 25 000 \$ et plus	12	843,3	6	580,5	29	2 538,2	346	5 444,0	393	9 406,0	78,4
Prix moyen des œuvres achetées		5,9		x		53,8		3,0		4,4	
Œuvres payées moins de 1 000 \$		0,6		x		—		x		0,2	
Œuvres de 1 000 \$ à 4 999 \$		2,2		x		—		x		1,8	
Œuvres de 5 000 \$ à 9 999 \$		6,9		x		x		5,9		6,6	
Œuvres de 10 000 \$ à 24 999 \$		14,8		x		x		2,5		5,8	
Œuvres de 25 000 \$ et plus		70,3		96,7		87,5		15,7		23,9	

1. Lors des calculs statistiques permettant d'estimer les valeurs présentées ici, les résultats ont été arrondis à l'unité près. C'est ce qui explique que les totaux peuvent différer de quelques unités par rapport à la somme des chiffres estimés qui les composent.

2. Comprend uniquement des entreprises qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière. Inclut des sociétés d'État.

3. Grandes villes ayant une politique d'acquisition d'œuvres d'art. Les données excluent les acquisitions faites par les institutions muséales relevant de ces villes ainsi que les acquisitions faites en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement.

4. Œuvres achetées par des organismes gouvernementaux ou publics en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement (politique dite « du 1 % ») gérée par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

5. Comprend uniquement des institutions susceptibles d'acquérir des œuvres d'art sur une base régulière. Inclut des artothèques.

6. Il s'agit de la répartition de la valeur des achats (et non du nombre d'œuvres).

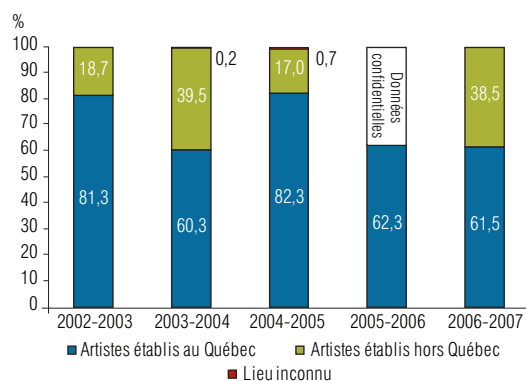
7. Notons que certains des établissements interrogés lors de l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* peuvent n'avoir acquis aucune œuvre d'art au cours d'une année donnée.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

Les œuvres québécoises et non québécoises

En 2006-2007, 61,5 % des œuvres achetées ont été créées par des artistes établis au Québec, une part comparable à l'exercice 2005-2006 où cette proportion était de 62,3 %, mais encore inférieure au sommet observé en 2004-2005, où les produits d'artistes québécois représentaient 82,3 % des acquisitions (figure 7). Bien que la plus grande part des dépenses pour les œuvres d'art soit dédiée aux artistes québécois, le prix moyen des œuvres créées par des artistes établis hors Québec est plus du double du prix moyen des œuvres québécoises, (7 900 \$ comparativement à 3 400 \$) (tableau 7).

Figure 7
Répartition de la valeur des achats d'œuvres d'art des établissements collectionneurs, selon le lieu de résidence des artistes, Québec, 2002-2003 à 2006-2007



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

Tableau 7

Œuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs, selon le lieu de résidence des artistes et le type d'établissement, Québec, 2006-2007

	Entreprises collectionneuses ¹		Grandes villes ²		Politique « du 1% » ³		Institutions muséales ⁴		Ensemble des établissements		
	n	k\$	n	k\$	n	k\$	n	k\$	n	k\$	% ⁵
Établissements ⁶	24		4		42		34		104		
Œuvres achetées	281	1 659,3	x	x	x	x	2 200	6 643,6	2 724	11 990,4	100,0
Œuvres créées par des artistes établis au Québec	257	1 412,0	x	x	x	x	1 640	2 270,7	2 140	7 370,2	61,5
Œuvres créées par des artistes établis hors Québec	24	247,3	–	–	–	–	560	4 373,0	584	4 620,3	38,5
Œuvres créées par des artistes dont le lieu de résidence est inconnu		–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Prix moyen des œuvres achetées		5,9		x		x		3,0		4,4	
Œuvres créées par des artistes établis au Québec		5,5		x		x		1,4		3,4	
Œuvres créées par des artistes établis hors Québec		10,3		–		–		7,8		7,9	
Œuvres créées par des artistes dont le lieu de résidence est inconnu		–		–		–		–		–	

1. Comprend uniquement des entreprises qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière. Inclut des sociétés d'État.
2. Grandes villes ayant une politique d'acquisition d'œuvres d'art. Les données excluent les acquisitions faites par les institutions muséales relevant de ces villes ainsi que les acquisitions faites en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement.
3. Œuvres achetées par des organismes gouvernementaux ou publics en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement (politique dite « du 1 % ») gérée par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
4. Comprend uniquement des institutions susceptibles d'acquérir des œuvres d'art sur une base régulière. Inclut des artothèques.
5. Il s'agit de la répartition de la valeur des achats (et non du nombre d'œuvres).
6. Notons que certains des établissements interrogés lors de l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* peuvent n'avoir acquis aucune œuvre d'art au cours d'une année donnée.

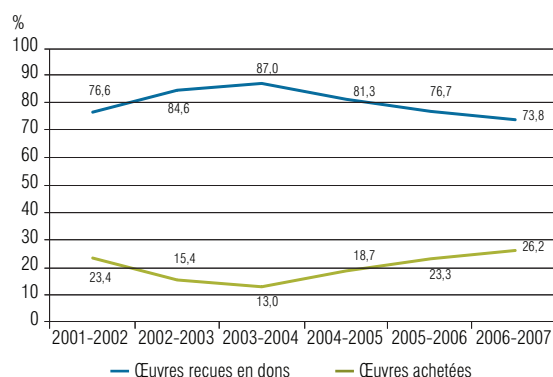
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

La valeur des dons aux institutions muséales est à la baisse

Tout d'abord, mentionnons que les œuvres reçues en dons ont été, depuis le début de l'enquête, la source d'approvisionnement en œuvres d'art la plus importante pour les institutions muséales retenues pour l'enquête. Rappelons que l'année 2005-2006 a établi un sommet quant à la valeur des dons, avec 21,2 M\$ et le coût moyen des œuvres était de 4 800 \$. En 2006-2007, le nombre de dons a été plus élevé que par les années passées (7 453), mais la valeur moyenne de ceux-ci (2 500 \$) étant moins élevée qu'aux périodes précédentes, on observe ainsi une baisse de 11,6 % de la valeur globale des dons (18,7 M\$) (tableau 8).

Pour ce qui est des acquisitions faites par les institutions muséales en 2005-2006, elles s'élèvent à 6,4 M\$ pour l'achat de 2 250 œuvres, ce qui était également un record, tant par le nombre d'œuvres que par la valeur des achats. En 2006-2007, la valeur des achats d'œuvres d'art a surpassé le sommet établi à la période précédente, ayant dépensé 6,6 M\$ pour un total de 2 200 œuvres, soit 50 œuvres de moins qu'en 2005-2006. Ainsi, le coût moyen des œuvres achetées est passé de 2 900 \$ en 2005-2006 à 3 000 \$ en 2006-2007.

Figure 8
Répartition de la valeur des acquisitions d'œuvres d'art par les institutions muséales, Québec, 2001-2002 à 2006-2007



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

Tableau 8

Œuvres d'art acquises par les institutions muséales¹, Québec, 2002-2003 à 2006-2007

	2002-2003			2003-2004			2004-2005			2005-2006			2006-2007		
	n	k\$	% ²	n	k\$	% ²	n	k\$	% ²	n	k\$	% ²	n	k\$	% ²
Établissements interrogés ³	33			33			34			34			34		
Œuvres acquises	5 254	16 688,1	100,0	5 943	23 571,2	100,0	3 638	16 929,7	100,0	6 659	27 605,2	100,0	9 653	25 343,9	100,0
Œuvres achetées	722	2 563,5	15,4	611	3 069,8	13,0	790	3 169,5	18,7	2 250	6 439,6	23,3	2 200	6 643,6	26,2
Œuvres reçues en dons	4 532	14 124,6	84,6	5 332	20 501,3	87,0	2 848	13 760,2	81,3	4 409	21 165,6	76,7	7 453	18 700,3	73,8
Valeur moyenne des œuvres acquises		3,2			4,0			4,7			4,1			2,6	
Prix moyen des œuvres achetées		3,6			5,0			4,0			2,9			3,0	
Valeur moyenne des œuvres reçues en dons		3,1			3,8			4,8			4,8			2,5	

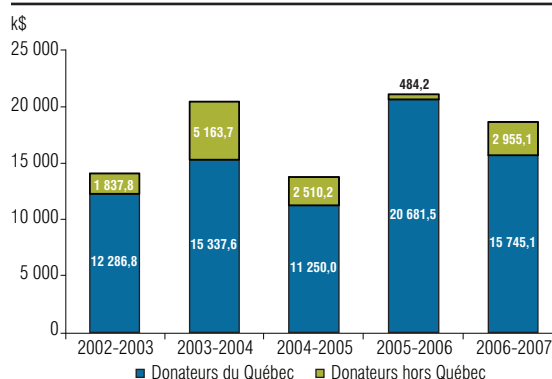
1. Comprend uniquement des institutions susceptibles d'acquérir des œuvres d'art sur une base régulière. Inclut des artothèques.

2. Il s'agit de la répartition de la valeur des acquisitions (et non du nombre d'œuvres acquises).

3. Notons que certains des établissements interrogés lors de l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* peuvent n'avoir acquis aucune œuvre d'art au cours d'une année donnée.

En observant l'origine des dons faits aux musées, on constate que la part des dons provenant de donateurs du Québec (15,7 M\$) est beaucoup plus importante que la part reçue de donateurs hors Québec (3,0 M\$), soit respectivement 84,2 % et 15,8 % de l'ensemble des dons. La valeur des œuvres reçues de donateurs hors Québec a d'ailleurs connu une forte augmentation, soit plus de 500 % par rapport à 2005-2006, alors que la valeur des dons pour cette catégorie de donateur connaissait un creux, avec 0,5 M\$ (tableau 9).

Figure 9
Valeur des œuvres d'art reçues en dons par les institutions muséales, selon l'origine des donateurs, Québec, 2002-2003 à 2006-2007



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

Tableau 9

Œuvres d'art reçues en dons par les institutions muséales¹ selon l'origine des donateurs, Québec, 2002-2003 à 2006-2007

	2002-2003			2003-2004			2004-2005			2005-2006			2006-2007		
	n	k\$	% ²	n	k\$	% ²	n	k\$	% ²	n	k\$	% ²	n	k\$	% ²
Établissements interrogés ³	33			33			34			34			34		
Œuvres reçues en dons	4 532	14 124,6	100,0	5 332	20 501,3	100,0	2 848	13 760,2	100,0	4 409	21 165,6	100,0	7 453	18 700,3	100,0
Œuvres reçues de donateurs du Québec	4 396	12 286,8	87,0	4 965	15 337,6	74,8	2 617	11 250,0	81,8	4 243	20 681,5	97,7	5 628	15 745,1	84,2
Œuvres reçues de donateurs hors Québec	136	1 837,8	13,0	367	5 163,7	25,2	231	2 510,2	18,2	166	484,2	2,3	1 825	2 955,1	15,8
Valeur moyenne des œuvres reçues en don	3,1			3,8			4,8			4,8			2,5		
Œuvres reçues de donateurs du Québec	2,8			3,1			4,3			4,9			x		
Œuvres reçues de donateurs hors Québec	13,5			14,1			10,9			2,9			x		

1. Comprend uniquement des institutions susceptibles d'acquérir des œuvres d'art sur une base régulière. Inclut des artothèques.
2. Il s'agit de la répartition de la valeur des dons (et non du nombre d'œuvres reçues en dons).
3. Notons que certains des établissements interrogés lors de l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* peuvent n'avoir acquis aucune œuvre d'art au cours d'une année donnée.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

Merci aux établissements participants

L'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* est réalisée grâce à la généreuse collaboration des établissements sollicités. L'Observatoire de la culture et des communications du Québec les remercie chaleureusement. Grâce à cette collaboration, il existe désormais des statistiques récurrentes permettant de mieux connaître le marché de l'art au Québec.

La version PDF de ce document est consultable à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca/observatoire.

Ce bulletin est conçu par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Pour tout renseignement veuillez communiquer avec Annie Cloutier.
 418 691-2414, poste 3328 ou
annie.cloutier@stat.gouv.qc.ca

Observatoire de la culture et des communications

Institut de la statistique du Québec
 200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
 Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2414
 Télécopieur : 418 643-4129

ISSN : 1708-9182 (version imprimée)
 ISSN : 1715-6440 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2003